

Le Président

Dossier suivi par : Catherine FOURNIER
Tél/Fax : 03 80 44 35 29
Email : cfournier@cr-bourgogne.fr

Dijon, le **22 NOV. 2013**
Réf : CF/L1311-05

Objet : plan régional vélo

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 4 novembre dernier, vous relayez le souhait des associations bourguignonnes membres de la Fédération française des usagers de la Bicyclette (FUB) que la Région impulse une dynamique régionale en faveur des modes doux, au travers d'un plan vélo élaboré dans le cadre d'une grande consultation.

Je tenais donc à vous apporter un certain nombre de précisions concernant votre requête. Notre choix est effectivement de favoriser ce mode, peu onéreux, respectueux de l'environnement et bon pour la santé et qui peut représenter une solution très avantageuse pour nombre de déplacements courts ou combinés à d'autres modes.

C'est d'ailleurs pourquoi, au titre de notre compétence liée à l'intermodalité, nous souhaitons accorder une place centrale au vélo dans notre système d'information multimodale Mobigo. A cette fin, nous lançons un marché complémentaire pour intégrer pleinement les caractéristiques du mode vélo dans le calculateur d'itinéraires.

Dans cette période d'élaboration des contrats de plan Etat-Région et de la future programmation des fonds européens, nous travaillons pour la prise en compte de ce mode, tant du point de vue des infrastructures de stationnements, que de la sensibilisation de nos concitoyens pour changer leurs comportements en matière de déplacements. Les arbitrages ne sont pas encore rendus sur ces programmes, mais sachez que la Région pèse de tout son poids pour y intégrer la problématique de la mobilité douce.

Concernant la consultation envisagée, il nous semble que les Etats généraux ont vocation à réunir associations et citoyens sur cette problématique et qu'ils doivent constituer l'enceinte où ces débats doivent avoir lieu.

Vous évoquez les domaines de compétences de la Région pour lesquels il vous semble nécessaire d'avoir une action volontariste en faveur du vélo et je prends acte de votre souhait. Aujourd'hui, notre collectivité est en discussion avec de nombreux partenaires, relais indispensables d'actions futures en faveur du vélo.

Monsieur Christian GERMAIN
Président d'EVAD
Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs

C'est le cas avec le rectorat par exemple, afin de mettre en place des Plans de déplacement au sein des lycées de Bourgogne, ou encore avec les CCI pour sensibiliser les salariés aux modes alternatifs à la voiture individuelle. Dans la période de contrainte budgétaire que nous vivons, la Région doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats forts, pour avoir les moyens de concrétiser ses ambitions, sur le vélo, comme sur d'autres sujets.

Soyez sûrs que nous vous ferons part des avancées de ces échanges partenariaux lors des Etats généraux du vélo afin de vous soumettre les actions envisagées et leurs modalités. Ce sera aussi l'occasion d'associer les acteurs des régions limitrophes à nos réflexions.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée



François Patriat
Sénateur de la Côte d'Or



Copie adressée aux associations par mail

Vélo sur Saône

Mâcon Vélo en Ville

Vélo En Tout Sens

Zig Zag

La roue libre

Dolavélo

Vélocité Pays de Montbéliard